

Frais de dossier : voir notice frais de dossier

Liste des documents à présenter **classés** dans l'ordre suivant :

Cocher la case correspondante dès que les pièces demandées sont dans votre dossier.

<input type="checkbox"/>	0	La présente fiche complétée, datée et signée.
<input type="checkbox"/>	1	Un formulaire de demande de visa de court séjour dûment rempli et signé : seul le formulaire Schengen dernière version sera accepté (en téléchargement sur le site https://fr.tlscontact.com/mg/tnr)
<input type="checkbox"/>	2	Lettre présentant l'objet du voyage (1 page)..
<input type="checkbox"/>	3	Passport unipersonnel ayant encore au minimum 3 mois de validité après la fin du séjour en France + deux (2) photocopies des 5 premières pages et de celles où figurent, le cas échéant, le(s) dernier(s) visa(s) et les cachets d'entrée et de sortie de l'espace Schengen (France ou autre point de sortie).
<input type="checkbox"/>	4	2 photographies d'identité <u>récentes en couleur sur fond blanc</u> : 3,5 x 4,5 cm dont une collée sur le formulaire à l'emplacement prévu à cet effet.
<input type="checkbox"/>	5	Situation personnelle. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour les personnes mariées, divorcées ou veuves</u> : présentation du livret de famille original + 1 photocopie avec, le cas échéant, les pages concernant les enfants dans le dossier ; • <u>Pour les célibataires</u> : acte de naissance traduit en français et ceux des enfants s'il y a lieu ; • <u>Pour les enfants mineurs/étudiants</u> : autorisation parentale du père et de la mère (signatures légalisées) et copie intégrale de l'acte de naissance et du livret de famille prouvant la filiation + certificat scolaire (année en cours) et, si le visa est sollicité pendant l'été, la réinscription pour l'année scolaire suivante
<input type="checkbox"/>	6	Justificatifs de la situation socioprofessionnelle et des ressources. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour les salariés</u> : certificat de travail original, attestation de congés originale, 3 derniers bulletins de salaires : original + 1 copie • <u>Pour les retraités</u> : carte de pensionné et 3 derniers bulletins de pension : original + copie • <u>Pour les commerçants ou entrepreneurs</u> : Inscription au registre du commerce authentifiée, attestation d'immatriculation, relevés bancaires ou attestation de revenu mensuel; original + 1 copie • <u>Pour les professions libérales</u> : Inscription à l'ordre professionnel, carte professionnelle et 3 derniers relevés bancaires; original + 1 copie • <u>Pour les demandeurs ayant une prise en charge par un tiers</u> : <ul style="list-style-type: none"> – lettre de prise en charge (original + 1 copie) et copie des justificatifs de ressources de la personne assurant la prise en charge (voir ci-dessus selon la situation de cette personne) – justificatifs de ressources du demandeur de visa
<input type="checkbox"/>	7	Justificatifs de moyens d'existence SUFFISANTS pour la durée du séjour. <ul style="list-style-type: none"> • Attestation d'allocation de devises, <u>dont l'origine doit être démontrée (3 derniers relevés bancaires, compte épargne...)</u>, délivrée par les banques locales ou bureaux de change (minimum de 32,5 € par jour si logement chez un particulier ou 65 € par jour si hébergement à l'hôtel). • Ou copie (recto) d'une carte bancaire internationale <u>avec le relevé de compte correspondant</u> qui justifie de moyens d'existence suffisants.
<input type="checkbox"/>	8	Justificatifs de l'hébergement. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Hébergeant en France</u> : Attestation d'accueil délivrée par la Mairie (original + une photocopie) accompagnée d'une copie de : la carte d'identité ou du titre de séjour de l'hébergeant, des justificatifs de ressources de l'hébergeant (avis d'imposition, 3 derniers bulletins de salaire) et du justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone, ou contrat de bail) ; • <u>Hébergement à l'hôtel</u> : Réservation confirmée par télécopie pour les demandeurs qui ne sont pas pris en charge en France (confirmation du paiement pour les séjours supérieurs à 1 mois) ; • <u>Le demandeur est locataire ou propriétaire d'un logement en France</u> : copie du bail ou du titre de propriété, taxe-d'habitation récente.
<input type="checkbox"/>	9	Justificatifs du retour. <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de <u>réservation</u> du billet d'avion aller et retour (NB : le billet ne doit être acheté qu'une fois le visa accordé). • Lettre d'engagement au retour rédigée sur papier libre.
<input type="checkbox"/>	10	Assurance voyage (maladie et rapatriement sanitaire) couvrant la période de validité du visa sollicité

Je suis informé(e) :

- que la composition du dossier sera vérifiée par TLSContact lors du dépôt du dossier.
- **que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa.**

Nom / prénom : _____

Tananarive, le : ____ / ____ / _____

>> signature >>>>